

Allianz Suisse

Communication

Communiqué de presse

Swiss Paralympic: Allianz Suisse remet le Newcomer Award à Hugo Thomas.

- Le Newcomer Award est décerné au Romand Hugo Thomas (31 ans)
- Une distinction attribuée pour son exploit aux Championnats du monde de ski alpin 2013
- Un prix offert par Allianz Suisse depuis 2011

Zurich/Berne, le 18 novembre 2013 – Swiss Paralympic, l'organisation nationale de handisport d'élite, a décerné le Newcomer Award, prix offert par Allianz Suisse, à l'athlète handicapé romand Hugo Thomas, le 15 novembre, pour son exploit aux Championnats du monde de ski alpin 2013 en Espagne. Allianz Suisse soutient le handisport depuis 2011, notamment via le Newcomer Award, décerné aux jeunes athlètes talentueux.

Le Lausannois Hugo Thomas (malvoyant), âgé de 31 ans, a obtenu le Newcomer Award principalement pour sa performance exceptionnelle en ski alpin aux Championnats paralympiques 2013 de La Molina, en Espagne. L'athlète romand, qui a participé pour la première fois à une Coupe du monde en février dernier, a décroché la médaille de bronze au super G. Luana Bergamin, qui skie devant lui lors des compétitions afin de lui indiquer le chemin, a déclaré après la course que Hugo Thomas s'était très bien débrouillé, mais qu'il avait encore un potentiel immense.

Klaus-Peter Röhler, CEO d'Allianz Suisse, est impressionné par la performance de Hugo Thomas: «J'admire ses performances. Il nous montre avec brio ce qui peut être réalisé avec beaucoup de volonté et d'entraînement, en dépit d'un handicap physique. Nous sommes heureux de lui remettre le Newcomer Award, un prix à la hauteur de son talent.» Par ailleurs, l'attitude positive de Hugo Thomas en fait un modèle, également pour les personnes valides, poursuit Klaus-Peter Röhler.

Allianz Suisse est partenaire de Swiss Paralympic depuis 2011 et renforce ainsi l'engagement d'Allianz SE au sein du Comité paralympique international.

Pour de plus amples renseignements

Communication Allianz Suisse

Hans-Peter Nehmer, téléphone: 058 358 88 01; courriel: hanspeter.nehmer@allianz-suisse.ch

Harry H. Meier, téléphone: 058 358 84 14; courriel: harry.meier@allianz-suisse.ch

À propos du groupe Allianz Suisse

Avec un volume de primes de plus de 4,1 milliards de francs, le groupe Allianz Suisse est l'une des principales sociétés d'assurances de Suisse. Font notamment partie du groupe Allianz Suisse Allianz Suisse Société d'Assurances SA, Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA, la CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA et Quality1 AG. Le cœur de métier du groupe Allianz Suisse englobe l'assurance, la prévoyance et la gestion de fortune. Allianz Suisse emploie près de 3 500 collaborateurs et fait partie du groupe international Allianz, présent sur tous les continents, dans plus de 70 pays. En Suisse, plus de 930 000 clients privés et plus de 100 000 entreprises font confiance à Allianz Suisse, à chacune des étapes de leur vie et de leur développement, pour les prestations de conseil ainsi que leurs couvertures d'assurance et de prévoyance. La densité de son réseau de 130 agences lui permet d'être proche de ses clients dans toutes les régions du pays.

Allianz Suisse est partenaire officiel de la Croix-Rouge suisse, de Swiss Paralympic et du Swiss Economic Forum (SEF).

Réserve à propos des déclarations faisant référence à l'avenir

Les prévisions que nous formulons ou les déclarations que nous faisons à propos de l'avenir peuvent être liées à des risques connus et inconnus et à des incertitudes. Les résultats et évolutions effectifs peuvent dès lors considérablement diverger des attentes et hypothèses avancées. Outre d'autres raisons non évoquées ici, des écarts peuvent apparaître en raison de modifications de la situation économique générale et de l'état de la concurrence, en particulier dans les secteurs d'activité et sur les marchés clés d'Allianz Suisse, de l'acquisition et de l'intégration subséquente d'entreprises ou encore de mesures de restructuration. Certains écarts peuvent également être liés à l'importance ou à la fréquence des sinistres, aux taux d'annulation, aux taux de mortalité et de maladie et aux tendances en la matière et, notamment dans le domaine bancaire, à la défaillance d'emprunteurs. L'évolution des marchés financiers et des cours de change ainsi que les modifications apportées à la législation nationale et internationale, en particulier en matière fiscale, peuvent également avoir une incidence. Enfin, la probabilité et l'importance des écarts peuvent être influencées par des attentats terroristes et par leurs conséquences. Les faits présentés ici peuvent également être influencés par des risques et des incertitudes décrits dans les diverses communications d'Allianz SE à la SEC (US Securities and Exchange Commission). La société n'a aucune obligation d'actualiser les déclarations faites dans le présent document.